

La République

Quotidien d'information générale - Série III n° 998 Prix : 2000 Fc

Directeur de Publication : Jacques Famba

Tél. 0899311288 - 0998190510, Courriel : larepublique@nyota.net, www.nyota.net

Récépissé n°MIN/CM/LMO/053/2015

Vie politique

(Lire en pages 3, 4 et 5)

Le 20 mai, tout un symbole !



Une
maturité
politique qui
force
l'admiration

Après le quitus
de l'Assemblée
nationale

Le ministre John Tumba
bientôt devant le tribunal (Lire en page 7)

Le député Tony Mwaba crève l'abcès

(Lire en
page 12)

Les politiciens sont à la base des atrocités !

TANGANYIKA

Naufrage à Kaye: 9 morts, 13 enfants disparus



Le bateau MV Don d'El Shadari qui a chaviré sur le lac Tanganyika. Radio Okapi/ Ph. Francois-Xavier Mybe

9 morts, 13 enfants portés disparus et 49 rescapés, est le bilan du naufrage du bateau Bana Bamo dans la nuit du 16 au 17 mai à la hauteur de la localité Kaye, à 20 Km en aval de Kabalo, dans la province de Tanganyika.

Selon le porte-parole du gouvernement provincial du Tanganyika, Dieudonné Kamona qui intervenait mercredi 20 mai sur la station provinciale de la RTNC, ce bilan est encore provisoire car les recherches des victimes vivantes ou décédées continuent.

« L'administrateur de territoire de Kongolo a été instruit de communiquer à tra-

vers les radios locales pour que toutes les familles ayant perdu les leurs puissent les déclarer officiellement à travers les services attitrés. Les coupables feront face à la rigueur de la loi, car la flagrance entre le nombre des rescapés et celui des passagers autorisés interpelle la conscience de plus d'un citoyen congolais. Le gouvernement provincial venait d'ordonner l'arrestation pour besoins d'enquête du commissaire fluvial, du chef de poste de l'ANR, celui de la DGM, tourisme, et le responsable de la SNCC affecté au port de Kongolo », a indiqué le ministre provincial de la communication. RO

Haut-Katanga

L'archevêque métropolitain s'indigne de la recrudescence de l'insécurité à Lubumbashi

L'Archevêque Métropolitain de Lubumbashi, Jean-Pierre Tafunga se dit préoccupé par les différents cas d'insécurité enregistrés dans la ville, caractérisés

notamment par les actes de vol, de viol et de meurtres.

Dans un message adressé mardi 19 mai aux fidèles catholiques, aux autorités

politico-administratives et sécuritaires ainsi qu'aux hommes et femmes de bonne volonté, l'archevêque s'est posé plusieurs questions au vu de tous actes, sans en donner des réponses :

Qui sont ces personnes qui opèrent impunément ? Ont-elles un agenda caché ? Quelles sont leurs sources d'approvisionnement en armes et munitions et en véhicules ?

Il continue à se demander si ces bandits sont plus forts que les services sécuritaires de l'Etat ? A qui profitent tous ces crimes ?

Il veut aussi savoir à quoi auraient servi toutes les visites des délégations nationales dans la province du Haut-Katanga, il y a peu pour soi-disant analyser et résoudre la question de la sécurité ?

Face à toutes ces questions sans réponse, il recommande à la population de ne pas perdre sa confiance en Dieu, d'être vigilante et solidaire pendant ce temps difficile que traverse la ville de Lubumbashi car en dehors de l'insécurité, la ville fait aussi face à la pandémie de Coronavirus et de ne pas avoir peur d'aider les autorités à éradiquer l'insécurité.

Tout en reconnaissant les efforts des autorités politico-administratives et sécuritaires, l'archevêque métropolitain estime que ces efforts ne semblent pas être à la hauteur des attentes du peuple : à savoir l'éradication de l'insécurité.

Pour cela, il préconise que la fonction des cadres de base soit revalorisée et que l'efficacité des centres des coordinations des opérations soient réévaluée et que tous les moyens mis à leur disposition (motos, véhicules et même les primes) soient utilisés à bon escient.

Il a enfin clôturé son adresse en demandant aux autorités de redoubler d'efforts pour que la sécurité et la paix reviennent car la paix est le nouveau nom du développement.

radiookapi.net

NORD-KIVU

DDR-Communautaire : la MONUSCO met la main à la poche

La Commission provinciale d'appui au processus DDR va bénéficier d'un appui financier de la MONUSCO. L'annonce a été faite mercredi 20 mai par le gouverneur du Nord-Kivu, Carly Nzanzu aux côtés du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général de l'ONU chargé des opérations au sein de la MONUSCO, David Gressly, à la sortie d'une rencontre autour de cette question à Goma.

Au moment où des groupes armés annoncent leur volonté de se rendre au Nord-Kivu, le gouverneur Carly Nzanzu Kasivita pense que le problème, dans ce processus se pose au niveau de leur réinsertion et réintégration.

« Nous sommes en train de nous concentrer sur comment réduire la circulation des armes incontrôlées dans la province en sensibilisant ces groupes armés. Le plus grand problème c'est la réintégration. Nous comptons beaucoup sur le système des Nations unies représenté ici par la MONUSCO, pour capitaliser les efforts de la stabilisation en nous accompagnant dans la phase de la réintégration. Au niveau de la réinsertion, nous avons aussi l'appui de la MONUSCO et nous pensons que nous pourrions y arriver », a déclaré le gouverneur du Nord-Kivu.

Pour sa part, le Représentant spécial Adjoint du Secrétaire général de l'ONU chargé des opérations au sein de la MONUSCO, David Gressly a indiqué que d'ici à deux semaines, une feuille de route sera définie pour la matérialisation de cette collaboration :

« Nous avons une équipe qui va travailler ensemble sur cette question, dans deux semaines on veut avoir une feuille de route pour cet aspect. Et ensemble on va rechercher le financement auprès des bailleurs. Mais déjà le fi-



nancement pour commencer est là. Et notre engagement pour aller jusqu'au bout est aussi là »

La Commission interprovinciale d'appui au processus DDR communautaire, CIAP-DRRC, est une initiative du gouvernement congolais pour la stabilisation des provinces du Nord et du Sud-Kivu.

Créée en 2018, cette initiative peine encore à s'impliquer activement dans la démobilisation par manque de moyens financiers.

Jusqu'à-là, pour le Nord-Kivu, le processus est coordonné par l'armée ou par l'exécutif provincial sur base des moyens de bord.

Conséquence, entre février et avril 2020, plusieurs centaines de combattants qui s'étaient déjà rendus ont déserté le centre de cantonnement de Mubambiro, en territoire de Masisi, suite, selon plusieurs sources, à une mauvaise prise en charge. RO

BAS-UELE

La LRA kidnappe 55 personnes à Bondo

Cinquante-cinq personnes ont été kidnappées par les présumés éléments de la LRA lors d'une double incursion le 18 et le 19 mai, dans les localités de Bili et de Baye, en territoire de Bondo (Bas-Uele).

Des sources concordantes renseignent que ces personnes enlevées dont 20 femmes et 3 enfants sont du village Mwiya situé à 10 Km de Bili où les assaillants ont également pillé systématiquement les vivres, les bétails et autres appareils électroménagers des paysans.

Selon le Chef de la localité de Bili citant les témoins, les assaillants avaient endossé des uniformes militaires pour les uns tandis que les autres portaient des soutanes musulmanes.

Il plaide pour le renforcement des effectifs militaires qui seraient en sous effectifs dans cette contrée, qui n'a plus vécu ces atrocités depuis

deux ans.

Dans la localité de Baye, par contre, en groupement Gulumbe, les éléments de la LRA ont tué par arme à feu un conducteur de mototaxi et ont emporté son engin.

Le gouverneur de province du Bas-Uélé, Valentin Senga indique, pour sa part, la libération d'au moins 5 personnes parmi les personnes enlevées.

Il interpelle aussi le gouvernement à avoir une attention particulière sur la partie frontalière avec la Centrafrique afin de sécuriser la population.

Selon lui, les groupes armés fuyant la pression militaire de l'autre côté de la frontière se déversent dans cette partie de la République et y commettent des exactions.

radiookapi.net

FISC

Les professeurs réfractaires à l'IPR

Le Conseil des professeurs des universités au Congo (CPUC) demande au chef de l'Etat de

s'impliquer personnellement pour le retrait de l'Impôt professionnel sur le Revenu (IPR).

Dans un entretien accordé mercredi 20 mai à Radio Okapi, le professeur à l'Université de Kinshasa et secrétaire général de CPUC, David Lubo Yambele, estime que le non retrait de l'IPR risque d'avoir un impact négatif sur les activités académiques.

La République
2, Avenue des Entreprises,
Immeuble Sema, Gare centrale,
Kinshasa-Gombe

Directeur de Publication
Jacques Famba

Coordonnateur de la Rédaction
Boendy Bo Lokanga
+243999199410

Collaborateurs
Boendy BL
Gaston Liande

Rédaction
Enquête et Reportage
Boendy BL
Jacques Famba

Secrétaire de rédaction technique
Benoît Mutshipayi

Secrétaire de rédaction PAO
Abedi Salumu

Direction Commerciale et Financière
Dominique Lumumba
0815011886, 0997440728

Lubumbashi
Freddy Tshijika
Jean L. Mwamba

Distribution
Bertin Sefu
Senga Jean-Victor

Vente
-

Images
Dieudonné Kanyinda
Bram's

Vie politique

Le 20 mai, tout un symbole !

Il a quitté le pays le 20 mai 2016, il est revenu le 20 mai 2019. Moïse Katumbi, on le sait, a passé 3 années hors du territoire national pour échapper aux subterfuges du régime précédent qui entendait lui faire payer de manière abjecte, son credo du respect de la Constitution. Avec un courage singulier et surprenant, en effet, qu'alors Gouverneur de l'importante province du Katanga, que Moïse Katumbi Chapwe dénonce, urbi et orbi, les manœuvres du chef de l'Etat d'alors, Joseph Kabila, visant à prolonger son séjour à la tête du pays, en violation des prescrits de la Loi fondamentale.

Ainsi qu'on pouvait s'attendre, le pouvoir, en réalité dictatoriale, délia ses chiens à l'attaque de celui qui a osé le défier. La sagesse conseille de faire attention à un serpent dont on a coupé la tête. Il faut reconnaître que Moïse Katumbi comptait parmi les « poids lourds » du pouvoir en place. Son option est toujours partagée par un grand nombre de personnes. Et non de moindres. Cela s'est traduit par la naissance du G7, un regroupement de partis politiques dont les leaders se recrutent aussi dans le pré-carré de Joseph Kabila. Inscrits sur la voie de la démocratie réelle, leur action commune était implacable contre le pouvoir décadent.

L'attaque de front

Tout part de ce jour de retour d'un séjour médical en Europe. La rumeur, puis l'information a plombé l'esprit de tous ces Congolais charmés par la gestion du Katanga et de l'équipe de football Tout Puissant Mazembe. Moïse Katumbi empoisonné et admis d'urgence aux soins en Grande-Bretagne enlève tout espoir de le voir rentrer sur ses quatre pieds avec toutes les facultés intactes.

Visiblement vexé par la déception collective, le Gouverneur d'alors rentre au pays, naturellement par son fief du Katanga. L'accueil est délirant ; 4 heures avec la foule de l'aéroport à la Place de la poste pour un échange plus élaboré ! Septuagénaire, Gabriel Kyungu confesse n'avoir jamais vu une personnalité de ce pays jouir d'un accueil pareil. Lui-même Katumbi s'exclame, en guise de remerciement à cette marrée humaine : « J'ai lu votre ultimatum sur internet,



je suis rentré vite avant qu'il n'expire » ; « De l'aéroport jusqu'ici, j'ai observé (les foules). Je me dis, ces images dépassent Burkina-Faso ». Avec, à la clé, une sagesse : « Il faut respecter Dieu et le peuple ». Et comme l'on s'inquiétait sur sa sécurité, il lance : « Je ne mourrais pas aussi longtemps que vous resterez en vie ».

Puis cette estocade, enveloppée dans une métaphore translucide : « On joue la finale, au Maroc ou au Gabon. Le gardien de but congolais c'est Kidiaba. L'adversaire tire un ballon, Kidiaba le dévie, il est sorti. L'arbitre siffle : pénalty. Il siffle encore un pénalty et Kidiaba dévie. La troisième fois... On ne va pas descendre sur le terrain ? », demande-t-il. Et la foule répond par l'affirmatif, applaudissant. Le « Troisième faux penalty » rentre dans l'histoire et domine les conversations de salon, de rue et politiques.

Deuxième acte : out, le Pprd !

Imperturbable, Moïse Katumbi exécute les séquences de son plan de vie politique. Toujours à la surprise

générale, il anticipe en claquant la porte de son ancien parti politique, le Pprd, et rend le tablier à son poste de gouverneur du Katanga. L'information est publiée le mardi 29 septembre 2015 sur son compte Twitter. Avec pour explication, son opposition à un plan machiavélique destiné à violer la Constitution. « Au moment où nous, peuple congolais, entrons dans la dernière ligne droite du dernier mandat constitutionnel du président de la République, les faits indiquent que depuis maintenant un an, tout est mis en œuvre pour ne pas respecter la constitution en entretenant retard, flou et illisibilité du cycle électoral et en élaborant une stratégie de glissement des dates des scrutins », affirme Moïse Katumbi.

Il ajoute être opposé « fermement à tout prétexte pour retarder les élections tel que le manque de moyens financiers. » Il déplore également « les arrestations arbitraires » et les « intimidations de toutes sortes ». « Ces derniers temps, trop d'exemples doivent nous alerter : arrestations arbitraires de militants pro-démocratie, interdictions de sor-

tie de films, intimidations de toutes sortes, répressions policières de plus en plus violentes, coupures des connexions Internet », énumère-t-il. Allusion faite à l'arrestation des militants pro-démocratie de Filimbi, à l'interdiction du film de Thierry Michel sur le docteur Mukwege ou encore à la coupure d'Internet à la suite des manifestations contre la modification de la loi électorale en janvier dernier. Et face à la dérive du pouvoir en place, le nouvel opposant exhorte toutes les forces vives congolaises « pour qu'ensemble nous mettions un terme au découragement, à la résignation et au fatalisme en sauvegardant notre jeune démocratie ».

Le chemin de croix

Le pouvoir en place baisserait-il la garde devant la percée fulgurante de l'opposant qui jouit d'une forte audience dans la classe politique et dont la prestation donne les signes d'un travail sérieux ? En réaction au schisme de Moïse Katumbi, le régime
(Suite en page 4)

Vie politique

Le 20 mai, tout un symbole !

(Suite de la page 3)

Kabila monte des dossiers pour brouiller les ambitions politiques de l'opposant. Suivons ce reportage de RFI : « Le ministre de la Justice de la République démocratique du Congo a déclaré mercredi 4 mai avoir ordonné l'ouverture d'une enquête sur « le recrutement de mercenaires étrangers » au service » de l'opposant Moïse Katumbi.

Cette injonction intervient alors que Moïse Katumbi, probable candidat à la présidentielle, se dit victime de multiples intimidations de la part du pouvoir depuis plusieurs semaines. Le 24 avril dernier, une manifestation en sa faveur avait été sévèrement réprimée à Lubumbashi. La mobilisation s'était soldée par l'arrestation de quatre responsables de la sécurité de Moïse Katumbi, dont un Américain. Ce ressortissant des Etats-Unis ferait partie, selon le gouvernement, d'un vaste réseau de mercenaires entre la RDC et les Etats-Unis.

Le ministre de la Justice, Alexis Thambwe Mwamba, parle d'une douzaine d'anciens militaires américains présents dans le Katanga. Tous, selon lui, à la solde de Moïse Katumbi, l'ex-gouverneur de cette ancienne province.

Des informations tirées des aveux du garde du corps américain de Moïse Katumbi, détenu depuis plus d'une semaine. Aveux qui ont eu lieu en présence de diplomates américains, selon le ministre. Ils auraient permis au parquet de constituer un dossier de plus de 100 pages comprenant les noms et les parcours des supposés mercenaires.

Le procureur général de la République a déjà dépêché une équipe au Katanga. L'enquête est ouverte pour tentative d'atteinte à la sûreté de l'Etat. Et rien n'exclut que Moïse Katumbi soit interrogé dans ce cadre, selon le ministère. « Il existe un réseau avec une société en Virginie aux Etats-Unis » qui assure « le recrutement des mercenaires » spécialisés dans « la formation, le maniement des armes, comme agent de sécurité, ou garde du corps », a déclaré à Kinshasa le ministre de la Justice.

De son côté, l'opposant présente le ressortissant américain comme un consultant en sécurité qu'il a appelé à l'aide, suite aux inti-

midations dont il est victime. Il dénonce un montage mensonger, et appelle encore une fois la Monusco et la communauté internationale à venir vérifier ces informations.

Autre démenti formel : celui de L'évêque du diocèse de Kilwa Kasenga, au Katanga. Il a assuré à des médias locaux qu'aucun milicien ne se trouvait dans son diocèse.

Via RFI

De son côté, l'AFP couvre le procès ouvert au parquet de Lubumbashi, où l'opposant devait répondre d'accusations de « recrutement de mercenaires étrangers ».

L'opposant congolais Moïse Katumbi, candidat déclaré à la présidentielle censée avoir lieu en République démocratique du Congo avant la fin de l'année 2016, s'est rendu à une convocation de la justice, lundi 9 mai, pour répondre d'accusations de « recrutement de mercenaires étrangers ». Il était entendu à huis clos par un magistrat du parquet de Lubumbashi.

L'ancien gouverneur du Katanga, ex-allié du président congolais Joseph Kabila passé à l'opposition en septembre, a qualifié ses ennuis judiciaires de « basses manœuvres du pouvoir ». Il s'est présenté au palais de justice accompagné de centaines de partisans, qui ont ensuite attendu dans le calme, contenus par un cordon de policiers à quelque 300 m du bâtiment.

Moïse Katumbi a fait connaître mercredi sa décision de se porter candidat à la prochaine présidentielle, quelques heures après l'annonce, par le ministre de la Justice congolais Alexis Thambwe Mwamba, de l'ouverture d'un « dossier judiciaire » à son encontre. Plus tôt, ses quatre gardes du corps, parmi lesquels un Américain, avaient été arrêtés.

L'opposant, riche homme d'affaires et propriétaire d'un club de football, a qualifié de « mensonge grotesque » les allégations selon lesquelles il aurait recruté des mercenaires. Selon lui, l'Américain détenu par les autorités était chargé d'organiser sa sécurité pour compenser le retrait de la protection policière dont il bénéficiait quand il était gouverneur.

Le climat politique est très tendu depuis des mois en RD Congo, en raison de l'incertitude liée au très probable report de l'élection présidentielle censée avoir lieu avant la fin de

l'année. Selon la Constitution, Joseph Kabila, au pouvoir depuis 2001 et dont le mandat se termine en décembre, n'a pas le droit de se représenter.

L'opposition l'accuse de chercher à tout faire pour se maintenir à la tête du pays au-delà du terme de son mandat, quitte à retarder la tenue de la présidentielle. Charismatique et populaire, Moïse Katumbi est, quant à lui, considéré comme un candidat sérieux à la présidence.

Avec AFP

Deuxième dossier : immeuble spolié

Après avoir échoué sur le terrain de mercenaires, le brain trust kabiliste s'est rabattu sur une autre affaire montée de toutes pièces ; spoliation de l'immeuble ayant appartenu à la famille Stoupis. Ici, la leçon du dossier des mercenaires a poussé à la vitesse. Le procès est organisé à la va-vite et la sentence prononcée. Heureusement, le Chairman de TP Mazembe était déjà hors des frontières nationales. Au fait, l'objectif était atteint, d'autant que la motivation principale n'était pas de placer l'opposant en taules, mais de le maintenir loin du jeu électoral donné gagné, à l'avance, par l'ancien gouverneur du Katanga.

AFP avait couvert la séance de condamnation et rendu compte : « Moïse Katumbi a été condamné mercredi 22 juin à trois ans de prison dans une affaire de spoliation immobilière, ce qui le rend pour l'heure inéligible. Le jugement a été rendu par un tribunal de paix de Lubumbashi. Le tribunal a donné raison à un ressortissant grec accusant l'ancien gouverneur du Katanga de faux et usage de faux pour l'acquisition d'un immeuble dont le plaignant estime qu'il devait lui revenir en héritage.

M. Katumbi a quitté la RDC en mai pour se faire soigner en Europe alors qu'il est poursuivi pour atteinte à la sûreté de l'Etat à la suite d'une enquête diligentée par le parquet général du pays sur des soupçons de « recrutement de mercenaires ».

L'affaire l'opposant au ressortissant grec a été connue au cours du week-end. Le ministère public avait requis cinq ans de prison contre M. Katumbi et la privation de ses droits civiques pendant cinq années sup-

plémentaires après l'exécution de sa peine.

Ce mercredi matin, le président du tribunal de paix de Kamalondo-Lubumbashi a annoncé lors d'une audience la condamnation de M. Katumbi à 36 mois de détention et au versement d'un million de dollars de dommages-intérêts au plaignant.

Interrogé par l'AFP, Me Mumba Gama, avocat de l'opposant, a estimé, pour le déplorer, que l'un de trois juges qui ont rendu ce verdict avait finalement « signé sous la pression ».

Tout pour le peuple !

C'est autour de l'intérêt du peuple que doit s'articuler l'action de l'autorité du pays. Voilà la raison fondamentale de la tournée programmée par l'opposant à l'intérieur du pays. Moïse Katumbi entendait remercier, de vive voix, ce peuple qui l'a porté à cœur et lui avait témoigné son soutien indéfectible pendant les moments de tourments avec le régime passé. Mais le Président d' « Ensemble pour la République » entendait aussi éveiller la conscience du souverain primaire sur la primauté de la voix du peuple. Pour rafraîchir la mémoire, nous reprenons quelques reportages sur la séquence de la partie Est du pays.

Goma: Moïse Katumbi a débuté sa tournée dans l'Est de la RDC

Le président de la plateforme « Ensemble pour le changement », Moïse Katumbi, a débuté sa tournée dans l'Est du pays ce samedi 26 octobre par la ville de Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu. Il se rendra ensuite dans les provinces du Sud Kivu, du Maniema et de l'Ituri, selon le programme officiel publié le vendredi 25 octobre par son directeur de Cabinet et porte-parole, Olivier Kamitatu.

Après deux voyages manqués, Moïse Katumbi est arrivé ce samedi 26 octobre dans la ville volcanique de Goma. Accompagné de son conseiller Salomon Kalonda.

C'est à 14 heures (heure locale) que le jet transportant le chairman a atterri à l'aéroport international de Goma sous les yeux de ses milliers de

(Suite en page 5)

Vie politique

Le 20 mai, tout un symbole !

(Suite de la page 4)

partisans qui ont effectué le déplacement pour l'accueillir. Cette visite s'inscrit dans le cadre de son safari plusieurs fois interrompu faute d'autorisation d'atterrir à Goma et à Beni.

L'ex-gouverneur du grand Katanga tiendra un meeting au stade Aphia dans les heures qui suivent, avant de poursuivre son périple vers Beni, Butembo, Bukavu, Bunia et Kindu.

Par la suite, selon les déclarations de son directeur de cabinet, Olivier Kamitatu, le président d'« Ensemble pour le changement » effectuera une tournée dans l'ouest du pays, avant de retourner dans sa ville de Lubumbashi.

Moïse Katumbi,
homme d'avenir !

L'événement est passé presque inaperçu. Moïse Katumbi, l'opposant le plus sérieux de la République Démocratique du Congo a été l'hôte du Département d'Etat américain le mercredi 15 janvier 2020. Date à laquelle Kinshasa commémore la disparition tragique de Mzee Laurent Désiré Kabila et dont le choix pour la réception de l'ex-gouverneur du Katanga n'a pas été fait au hasard. C'est toute une symbolique et un présage pour l'avenir.

Le staff « africain » de Donald Trump : Tibor Nagy, secrétaire d'Etat adjoint aux affaires africaines, Dr Peter Pham, envoyé spécial des Etats-Unis dans les Grands Lacs pour l'Afrique, Elizabeth Fitzsimmons, Vice-secrétaire d'Etat Adjointe et Ameliah Croft, Responsable Géographique pour la RDC entourent Moïse Katumbi. Pas innocent !

Vraisemblablement absorbés par les préparatifs des festivités des 16 et 17 janvier, les Congolais voire la presse nationale ont fait peu cas de cette rencontre bien déterminante dans la politique du pays. Car, en grattant un peu plus dans la mémoire du pays, bien de grandes décisions ayant des répercussions sur le devenir de l'ex-Zaïre ont été prises sous les manteaux des faiseurs des rois durant cette période et les Congolais ne s'en apercevront que bien après.

Le staff « africain » de Trump a fait son choix !

Selon de strictes indiscretions, Moïse Katumbi et ses hôtes américains ont échangé sur les questions cruciales de sécurité dans la sous région des Grands Lacs et de la prospérité en faveur du peuple congolais. Sur son compte twitter, Tibor Nagy a souligné, sans plus de détail que ce qui compte le plus *c'est la paix et la prospérité pour le peuple congolais*. Ce bout de l'iceberg révélé en ces termes généraux ne révèle pas grand-chose au monde extérieur des véritables enjeux de cette audience pour laquelle le staff « africain » de Donald Trump au grand complet a consacré plus de sérieux et de temps qu'à aucun autre opposant congolais jusque-là. Nous serions tentés d'avancer que les Américains semblent avoir fait leur choix. Foi de journaliste.

Dans le secret des minerais ?

Le flou entourant les dessous de cette rencontre banalisée au Département d'Etat a alerté à Kinshasa le sixième sens de ceux des politiciens aux mains pleines des stigmates, sachant que les Américains ont toujours les bras longs à l'égard de ceux qui ont bradé leurs intérêts ou fait martyriser leurs concitoyens ou encore failli à leurs promesses solennelles faites à Washington. Quelles garanties sur la RDC aurait fait Moïse Katumbi au Département d'Etat ? On le sait, le nerf de la guerre de l'Est de la RDC a pour nom les minerais. En tant qu'ancien gouverneur du Katanga et opérateur dans le secteur minier, l'homme a de profondes relations dans les milieux du grand capital international dans ce domaine et connaît bien de secrets sur des atelages des entreprises actives dans ce pays. Il est fort à parier qu'il jouit d'une confiance objective auprès des opérateurs miniers qui, il faut le reconnaître, lui avaient assuré de leur soutien lors de la présidentielle dernière, de laquelle il était malicieusement écarté.

L'homme de la richesse minière congolaise

Il n'est donc pas exclu, qu'à la lumière des données récoltées lors

de ses nombreuses tournées – initialement à caractère politique et social – Moïse Katumbi ait partagé avec ses hôtes et des lobbies miniers, les résultats qui induisent une décision ferme par rapport à la bonne exploitation des ressources minières dans l'ancien Katanga et dans le grand Kivu. Surtout que les Américains entendent toujours mettre en minorité les Chinois dans ce secteur où ils ont eu les faveurs du régime Joseph Kabila. Avec à la clé, plusieurs scandales dans le secteur montés sous le regard naïf d'un gouverneur impuissant devant la hargne de Kinshasa. En somme, pour le moment, Moïse Katumbi est l'homme de la richesse minière congolaise ! Alors gouverneur du Katanga, il a été dans la maternité de maintes sociétés créées sur le pied de la Gécamines et connaît toutes les articulations y afférentes. Autant il est au parfum de grandes articulations de la Gécamines dont la gestion chaotique est décriée par le banc syndical.

Maturité politique qui force l'admiration

Mais il y a plus. L'homme a fait preuve d'une maturité politique qui force l'admiration de tous les observateurs nationaux et internationaux. Qui pouvait imaginer un Moïse Katumbi serein après tout l'investissement physique, financier... consacré à sa lutte politique et dont le résultat profite aujourd'hui à l'inattendu ? Déjà, tirant les leçons de la manœuvre politicienne l'écartant de la course à la présidentielle, il avait accepté de s'effacer au profit d'un candidat autre à désigner par l'ensemble de l'opposition. Là encore, les choses ayant emprunté une tournure différente, Moïse Katumbi, en véritable homme d'Etat, prêche une opposition républicaine, se gardant de gêner l'action positive de qui que ce soit.

Dans le firmament politique congolais, caractérisé par l'inconstance, le paradoxe idéologique, pareil comportement est unique et pédagogique. On le sait, le politicien congolais est socialiste le matin, républicain à midi, écologiste le soir, etc. Tout est fonction de l'intérêt immédiat à retirer du deal. Par sa constance, la clairvoyance de son objectif

et l'élégance de sa lutte, l'ancien gouverneur du Katanga fait aujourd'hui l'objet d'admiration de la part de partenaires extérieurs qui le considèrent comme l'unique politicien congolais avec qui composer sans craindre la volte-face au moment crucial.

Katumbi peu loquace

Moïse Katumbi lui-même imprime un caractère sérieux à sa démarche. Peu loquace, l'homme se contente d'effectuer tranquillement ses tournées en provinces, se concentrant plus sur l'organisation de son nouveau parti politique en vue de futurs enjeux électoraux. Plutôt que verser dans l'opposition radicale à l'instar de Martin Fayulu ou Adolphe Muzito, Moïse Katumbi joue le jeu de l'opposition républicaine contrastant avec le ton sec et belliqueux adopté triomphalement lors du refus public du « troisième penalty » (3^{ème} mandat de Joseph Kabila). Cette attitude le met en confiance vis-à-vis des tenants du pouvoir (FCC-CASH) et d'une bonne partie de la communauté internationale. Pour preuve, il a obtenu le renouvellement de son passeport qui lui permet de faire le tour de la planète à bord de son jet privé, tout en déployant un parapluie protecteur pour son Tout Puissant Mazembe. Bien plus, il circule, fait des déclarations et tient des meetings sans entrave à travers les provinces dont le Katanga et le Grand Kivu, ne cherchant à déstabiliser le président Félix Tshisekedi. Il en sait pourquoi ?

Ce félin de la politique congolaise se révélera-t-il en 2023 comme un joker des Américains et du peuple congolais ? Rien n'est encore sûr et il est trop tôt voire malveillant de prêter des intentions ou des ambitions démesurées. Il n'empêche que Moïse Katumbi s'est solennellement engagé du côté de la défense des intérêts de la masse, comme en témoignent ses nombreuses prestations publiques. Et le Congolais n'est plus dupe ; il est possible qu'il note que c'est dans le camp de Katumbi que l'on peut vivre le véritable « Le peuple d'abord » !

Pour le moment, le secret de son audience au Département d'Etat est bien gardé.

Suivez mon regard !

Programme des 100 jours

Le gouvernement a tout liquidé pour la REGIDESO et à la SNEL

Le gouvernement congolais a bel et bien liquidé toute la somme allouée à la REGIDESO et à la Snel dans le cadre du programme des 100 jours du chef de l'Etat afin de leur permettre d'améliorer la qualité de la desserte en eau et en électricité.

C'est ce qui ressort des réponses mercredi 20 mai à l'Assemblée nationale du vice-premier ministre et ministre du Budget, Jean Baudouin Mayo à la question orale avec débat du député national, Antoine Nzangi, sur les fonds destinés à ces deux entreprises publiques.

Répondant d'une façon détaillée, le VPM du Budget, Jean Baudouin Mayo a donné les natures de ces dépenses avec des rubriques en rapport avec la loi des finances 2019.

« La première tranche destinée à la REGIDESO a été liquidée pour un import de



Vue d'une station vde la Snel dans la commune de Limete à Kinshasa, le 10/04/2017. Radio Okapi/Ph. John Bompengo

John Bompengo

dollars américain 4 500 000 afin de réaliser des grands travaux à impact visible pour la population. Le solde résiné à la REGIDESO a été liquidé pour un import de dollars américain 7 200 000 afin de couvrir l'alimentation

en eau potable des camps militaires de Kinshasa. Le solde destiné à la Snel a été liquidé pour un import de dollars 1 631 000 afin d'améliorer la desserte en électricité », a indiqué Jean Baudouin Mayo.

Navigation fluviale

Le projet PNAV : une cure pour la RVF

M. Gabriel Mokangu, directeur technique de la Régie des voies fluviales (RVF), a encouragé le gouvernement à pérenniser et à capitaliser les acquis du Projet de navigation des voies fluviales et lacustres (PNAV), qui a réussi à mettre sur pied un album de navigation du fleuve Congo et de ses affluents, spécialement la rivière Kasai.

M. Mokangu a lancé cet appel dimanche lors de son intervention au cours d'une émission télévisée sur une station émettant à Kinshasa.

Il a indiqué que ledit projet a doté la RVF des matériels et des équipements qui lui permettent désormais d'exécuter des travaux de dragage sur le fleuve. Pour ce faire, a-t-il poursuivi, le PNAV a doté la société entre autres, d'un bateau lui permettant la réalisation des travaux de sondage et de profondeur, de deux bateaux pour le dragage et d'un bâtiment pour abriter les bureaux.

Selon lui, les travaux de balisage et de signalisation effectués grâce à ce projet, permettent aujourd'hui aux navires de naviguer en toute sécurité et que le personnel navigant notamment, les Armentières sont désormais informés du niveau d'eau, des endroits ensablés ou dangereux du fleuve.

Pour le directeur technique de la RVF, il serait souhaitable que le gouvernement mette des moyens financiers nécessaires à

la disposition de la société pour pérenniser les acquis du projet PNAV qui touche à sa fin en cette année 2020. Pour rappel, ledit projet est financé par l'Union européenne (UE) pour un montant de près de 60.000.000 (soixante millions) USD.

Le dragage rime avec la résilience de l'économie

Par ailleurs, M. Christophe Kazumba, Expert à la RVF et économiste, a pour sa part, estimé que le fleuve Congo est une ressource potentielle et que son dragage régulier et complet constituent des atouts majeurs pouvant permettre de résilier avec la dépendance de l'économie congolaise caractérisée par l'exportation des produits de grande consommation tels que le poisson, le riz, la semoule de maïs en cette période où la coronavirus (covid-19) affecte le secteur de production.

Selon lui, avec plus de 1.700 km des voies de navigables, le fleuve Congo et ses affluents, il constitue une route navigable devant permettre l'acheminement des produits agricoles vers les grands centres de consommation, sans trop de difficultés.

Il a ajouté que depuis les âges, le fleuve Congo et ses cours d'eau ont tou-



Siège de RVF à Kinshasa. Radio Okapi/Ph. John Bompengo

jours été considérés comme des ressources importantes qui, à défaut de mobiliser beaucoup d'argent pour relancer les secteurs producteurs congolais, le fleuve peut, lui, contribuer rapidement à la relancer en utilisant peu de moyens financiers.

« En cette période d'état d'urgence sanitaire, le gouvernement a autorisé la navigation des navires de cargaison en vue d'approvisionner la ville de Kinshasa en denrées de première nécessité. Cela a un aspect positif car cela encourage la population à consommer les produits locaux, ce qui occasionnera l'émergence de la classe moyenne essentiellement constituée de producteurs congolais » a-t-il conclu.

Reprise des travaux de construction de la route «Don Bosco»

La direction provinciale de l'Office des voiries et drainage (OVD) a procédé dernièrement au démarrage effectif des travaux de construction de la route « Don Bosco » qui relie la route de Lutendele dans la commune de Mont-Ngafula d'une part, et le quartier Tshikapa dans sa direction vers le quartier de l'Université pédagogique nationale (UPN) au rond-point « Pompage » d'autre-part.

Les travaux sont exécutés par la direction provinciale de l'OVD pour une durée de cinq mois hors intempéries dont le coût n'a pas été révélé. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de

l'aménagement de la ville de Kinshasa.

Il s'agit d'améliorer le trafic qui mène vers le saut-de-mouton érigé au carrefour Pompage qui, lui, s'inscrit dans le cadre des travaux de cent jours du Président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Les travaux de cette route ont commencé avec l'aménagement de la plateforme, puis s'ensuivra le rechargement de la chaussée avec de la lätterite jaune pour la mise des couches de fondation et de roulement.

Selon le conducteur des travaux qui a requis l'anonymat, les travaux portent sur une longueur de 3,580 km et ont

commencé là où la route est fortement délabrée, afin de faciliter la circulation entre les deux bouts de la route. Selon lui, le gouvernement a levé l'option de la construire en béton armé pour lui donner une longue durée de vie.

Certains habitants contactés sur place, ont se sont déclarés satisfaits en souhaitant que le Président de la République puisse toujours demeurer à l'écoute de la population : « il nous l'avait promis, il vient de le réaliser. C'est à nous de le soutenir et de demeurer derrière son idéal » a déclaré un de ces habitants.

RDC: Le chaos règne dans le secteur forestier

Dans un de ses rapports, l'Ong internationale de protection de la nature, Greenpeace Afrique, expose comment, de multiples manières, les sociétés d'exploitation forestière bafouent la loi congolaise. Des compagnies forestières contournent le moratoire sur les nouveaux permis d'exploitation industrielle par l'utilisation illégale des permis artisanaux, qui officiellement, ne doivent être utilisés que pour l'exploitation forestière à petite échelle.

Certaines entreprises ont continué leur exploitation après l'annulation de leurs permis, d'autres s'y mettent également sans aucun permis. Le moratoire sur les nouveaux permis d'exploitation industrielle en RDC est détourné et n'est pas respecté du tout.

Les exploitants forestiers, non des personnes physiques mais morales, obtiennent des titres d'exploitation artisanale pour en faire de la pure exploitation industrielle. Et des données sont quasiment inexistantes.

Greenpeace pense que les mesures prises par le Ministère de l'Environnement sur la suspension des permis artisanaux, sont encore insuffisantes puisque les permis illégaux continuent d'être utilisés. Et les exemples illustratifs sont légions, avec des sociétés exploitant dans les anciennes provinces de l'Equateur et du Bandundu, qui continuent d'exploiter le bois avec des permis illégaux.

Même les exploitants formels sont aussi concernés. A l'exemple de la société SODEFOR dans le territoire d'Oshwe (ex province du Bandundu) qui exploite du bois sur au moins 2 millions d'hectares, mais ne paye pas des taxes à l'Etat congolais, affirme Greenpeace.

Cette Ong pense que la lutte que mène le Ministère de l'Environnement est une bonne initiative, mais elle est loin d'assainir le terrain. Pour elle, le secteur forestier en RDC demeure complètement opaque et la réglementation sur l'exploitation artisanale est insuffisante.

En conséquence, Greenpeace recommande à l'Etat congolais de mettre un terme avec l'exploitation forestière illégale ; d'augmenter la transparence ; de renforcer les contrôles ; d'enquêter sur les données RVF (Régie des voies fluviales) et OCC (Office congolais de contrôle) ; la signature du décret sur les forêts des communautés locales ; de maintenir le moratoire sur les nouveaux permis d'exploitation forestière en RDC ; d'annuler les permis d'exploitation de certaines compagnies, etc.

« Les compagnies forestières, y compris des multinationales, bafouent systématiquement la loi congolaise, en toute impunité. Beaucoup sont impliquées dans le blanchiment du bois à grande échelle, ce qui prive le Gouvernement des recettes fiscales. L'exploitation forestière illégale a un impact direct sur des millions de citoyens congolais qui dépendent des forêts pour leur subsistance », estime Greenpeace qui soutient aussi que la mise en œuvre du cadre juridique de gestion des forêts congolaises est encore embryonnaire et sélective, et que le cadre de gestion des forêts en Rdc doit-être clarifié.

Pour Greenpeace Afrique, il est clair que la transformation du secteur forestier en RDC est nécessaire, pour assurer le développement durable. Pour ce faire, elle lance un appel au Gouvernement de la République pour qu'il renforce le moratoire actuel et annule tous les permis illégaux actuels, intenter des poursuites contre les contrevenants, publier tous les contrats d'exploitation forestière, renforcer les mesures anti-corruption, et permettre aux communautés de gérer leurs forêts dans leur propre intérêt.

L'Ong note que le gouvernement de la RDC doit accorder la priorité à ses citoyens.

Bokulaka Baende

Après le quitus de l'Assemblée nationale

Le ministre John Tumba bientôt devant le tribunal

C'est au cours de la plénière du mercredi 20 mai que la Chambre basse du parlement a autorisé le procureur général d'ouvrir une instruction judiciaire contre le ministre de la formation professionnelle, John Tumba, accusé de détournement de fonds alloués pour les travaux des 100 jours du chef de l'État dans la province du Kasai central.

C'est après la présentation du rapport de la commission politique, administrative et judiciaire (PAJ) que la plénière a donné son aval au procureur général pour poursuivre le ministre John Tumba. La commission administrative et juridique de l'Assemblée nationale de la RDC a finalement rendu son rapport relatif à l'examen du réquisitoire du procureur général près la Cour de cassation afin d'obtenir l'autorisation des poursuites contre John Ntumba, ministre de la formation professionnelle. « La Commission PAJ n'a trouvé aucun inconvénient à ce que l'Assemblée plénière fasse droit au réquisitoire du procureur général près la cour de cassation aux fins d'accorder l'autorisation des poursuites contre John Ntumba », dit ce rapport. A l'issue de cette séance de la commission, les députés congolais ont statué dans le sens de ce rapport autori-



Responsable des 100 jours dans le Kasai central

sant des poursuites la levée des immunités de John Ntumba. Dans une lettre adressée au Premier ministre Syvestre Ilunga, le procureur Victor Mumba fait savoir que le ministre John Tumba est soupçonné de détournement de deniers publics. « Conformément aux prescrits de l'article 81 alinéa 3 de la loi organique n°13/01 du 19 février 2013 relative à la procédure devant la Cour de Cassation, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance, l'ouverture d'un dossier judiciaire sous RMPV/0014/PGCCAS/BAK, à charge de Monsieur John Ntumba, Ministre national de la formation Professionnelle, pour détournement des deniers publics (article 145 du code pénal livre II) », dit le procureur.

Né le 24 août 1968 à Kinshasa, John Ntumba Panumpakole est ministre de la formation professionnelle, arts et métiers de la République démocratique du Congo depuis le 6 septembre 2019. Avant il était conseiller du président de la République Félix Tshisekedi, depuis le 6 mars 2019. Secrétaire général adjoint de l'Union pour la nation congolaise (UNC), parti cher à Vital Kamerhe, il devient le coordonnateur provincial du Kasai central de la campagne de Félix Tshisekedi lors des élections de 2018. C'est dans cette même province du Kasai central, dans la ville de Kananga, qu'il est doublement élu en tant que député national et député provincial aux législatives de 2018. John Ntumba a occupé le poste de conseiller dans les cabinets des ministères de l'Economie nationale, du Plan ainsi que du ministère d'Etat chargé du budget entre 2002 et 2017. Il fut également nommé conseiller en charge des questions économiques et fiscales dans le cabinet du gouverneur de l'ex Kasai-Occidental en 2001

Louis-Paul Eyenga

100 jours

Daniel «Massaro» rejoint son oncle Vital Kamerhe à Makala

Daniel Shangalume Kingi, dit Daniel «Massaro», a rejoint son oncle Vital Kamerhe à la prison centrale de Makala à Kinshasa depuis le mercredi 20 mai 2020. Le neveu du président de l'UNC, arrêté récemment par la Mieux, il s'est présenté, mais a eu une attitude pour le moins étrange ! Il n'a pas voulu répondre aux préoccupations du ma-

gistrat.

Le Procureur général près la Cour d'appel de Kinshasa/Matete qui confirme l'information, a indiqué que sieur Massaro a gardé silence à toutes les questions lui posées au sujet de son rôle dans le programme de 100 jours du chef de l'État. Face à cette situation, le Procureur a décidé de le déférer devant le tribunal en le

mettant en détention préventive à la prison centrale de Makala, où il est arrivé ce soir. Daniel Shangalume est poursuivi en tant que co-auteur de détournement des deniers publics. Après ce coup de théâtre, il a été déféré devant le tribunal en qualité de prévenu. Pour l'heure, il est déjà en détention préventive à Makala.

LPE

Pasteur Théodore Mugalu traduit en justice par Ibrahim Kabila

L'ancien chef de la maison civile du chef de l'État Joseph Kabila, Théodore Mugalu est accusé par une plainte de Ibrahim « Kabila », présumé fils de feu Laurent Désiré Kabila.

Dans sa plainte déposée le 18 mai dernier, par ses avocats au parquet général près le Tribunal de Grande Instance de Kinshasa/Gombe, Ibrahim « Kabila » accuse le pasteur Mugalu entre autres, de tentative d'assassinat, arrestation arbitraire et enlèvement.

« En effet, notre client sus-nommé est victime des : association des malfaiteurs, tentative d'assassinat, arrestation arbitraire, extorsion et enlèvement perpétrés par les hommes en tenue civile bien armés envoyés par ce monsieur susmen-



tionné », lit-on dans ladite plainte de Ibrahim Kabila.

Et de poursuivre:

« Ces hommes non-autrement identifiés envoyés par le pasteur Mugalu lui ont ravi 10.000 dollars américains, montre, chaussures et

documents lors de son arrestation. »

Après son passage dans une émission diffusée sur Congoweb TV, le fils présumé de Laurent Désiré Kabila avait été arrêté ven-

dredi dernier sur l'avenue Kabambare.

Il avait été relâché le même jour après son audition à l'inspection provinciale de la police dans la soirée.

Thierry Mfundu

Kinshasa

Les bourgmestres suspendus depuis 3 mois réhabilités

Suspendus depuis 3 mois pour manque des résultats dans le cadre de l'opération Kin-Bopeto, les bourgmestres suspendus ont été réhabilités par le gouverneur de la ville de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, ce mercredi 20 mai 2020. L'annonce a été faite par le porte-parole du gouvernement provincial de Kinshasa, Charles Mbutamuntu. « Étant donné leur suspension de 3 mois était arrivé à terme, ils ont (donc) été réhabilités avec un léger retard certes », reconnaît Charles Mbuta Muntu qui s'est exprimé sur Top Congo FM et précise « ils ont été notifiés par le ministre (provincial de l'intérieur afin de) reprendre leurs activités. « Ils sont opérationnels, il y en a qui ont déjà procédé à la remise et reprise (depuis mardi 19 mai) d'autres l'ont repris » ce mercredi, » indique-t-il. Par ailleurs, il justifie, du reste, le « léger dépassement de délai » ayant précédé la levée de la sanction par l'état d'urgence sanitaire tout en soulignant qu'il y avait des préoccupations plus urgentes. « C'est ce qui a fait que la notification a dû prendre un peu de temps », note le porte-parole du Gouverneur de la ville de Kinshasa.

Réhabilités mais mis en garde

Dans son intervention, Charles Mbuta Muntu rappelle que ces bourgmestres sont tenus par l'obligation des résultats. « Ils sont réhabilités mais ils sont [également] mis en garde. Nous leur avons demandé d'être performants, d'être efficaces parce que nous avons un devoir de résultats » Rappelons que le gouverneur Gentiny Ngobil avait suspendu 8 bourgmestres des communes de Kimbaseke, Lingwala, Matete, Ndjili, Ngaba, Ngaliema, Ngri-Ngiri et N'sele, en début de février dernier pour « non-respect de ses instructions relatives à la mise en œuvre de l'opération Kinshasa-Bopeto dans leurs juridictions respectives ». Actuellement, « nous espérons qu'ils ont retenu la leçon et qu'ils vont devenir efficaces et donner (désormais) des meilleurs rendements », insiste Charles Mbuta Muntu sans oublier de marteler sur le « manque d'efficacité et absence de résultats », qui a conduit à la sanction.

POLITICO.CD/LR

Après 26 ans de cavale, Félicien Kabuga, le financier du génocide, est arrêté près de Paris

En cavale depuis un quart de siècle, Félicien Kabuga, l'un des principaux accusés du génocide rwandais, a été arrêté samedi matin près de Paris, a fait savoir le Parquet de Paris. Considéré comme le financier du génocide, Kabuga, âgé de 84 ans, résidait sous un faux nom dans la banlieue parisienne, à Asnières sur Seine. Il était vraisemblablement protégé par ses enfants qui vivent en France et en Belgique du côté de Termonde où ils détiennent des passeports belges. A l'issue d'une procédure judiciaire devant la cour d'appel de Paris, Félicien Kabuga devrait être remis au Mécanisme pour les tribunaux pénaux internationaux à La Haye pour y être jugé pour crimes contre l'humanité. Des crimes imprescriptibles.

Selon le Procureur de La Haye, le Belge Serge Brammertz, cette arrestation démontre que « les responsables du génocide peuvent être contraints de rendre des comptes même vingt six ans après leurs crimes. »

Considéré comme l'un des fugitifs les plus recherchés de la planète, valant cinq millions de dollars aux yeux des Américains qui avaient promis cette somme à qui permettrait sa capture ou donnerait des renseignements à son sujet, Félicien

Kabuga est un homme de petite taille, au visage visiblement remodelé d'après les photos récentes. Malgré son allure modeste, il est l'un des derniers membres de l'Akazu (la « petite famille », proche du président Habyarimana), c'est-à-dire les membres du « premier cercle », les concepteurs et organisateurs du génocide des Tutsis, qui fit un million de morts en trois mois. Originaire, comme l'épouse du président Habyarimana, du Nord du Rwanda, Félicien Kabuga était un ami de longue date de la famille présidentielle : non seulement parce que sa fille avait épousé l'un des fils du défunt chef d'Etat mais aussi parce que cet homme d'affaires était considéré comme le financier de l'Akazu.

A ce titre, il avait financé la radio des Mille Collines : lancée en août 1993 au lendemain des accords d'Arusha, cette radio libre prépara les esprits au génocide en lançant des appels à la haine et des incitations au meurtre. Par la suite, suivant l'acte d'accusation du Tribunal pénal international sur le Rwanda, Kabuga avait ordonné aux employés de sa société d'importer de Chine un nombre impressionnant de machettes. Distribués en avril 1994 aux miliciens Interhamwe, ces outils agricoles al-

laient devenir l'un des principaux instruments des massacres.

Dès la fin du génocide, en juillet 1994, Félicien Kabuga réussit à fuir le Rwanda comme toute la famille présidentielle, exfiltrée par les Français. Si la veuve du président, Agathe Kanziga, fut accueillie à Courcouronnes dans la banlieue parisienne, l'homme d'affaires gagna la Suisse et entama une vie d'errance : il se retrouva brièvement à Kinshasa, puis, à Nairobi il réussit à échapper à une opération destinée à l'arrêter. Il ne demeura pas inactif pour autant : bénéficiant de nombreux contacts internationaux, il s'employa à soutenir des opposants au régime de Kigali, mais surtout, il était resté l'un des principaux soutiens d'un « Fonds de défense nationale » qui collectait, à travers toute la diaspora rwandaise des fonds destinés à soutenir les miliciens hutus réfugiés en République démocratique du Congo. Ces derniers, après les deux guerres du Congo, s'étaient réorganisés sous divers noms et s'appellent aujourd'hui les FDLR (Forces démocratiques pour la libération du Rwanda) .

Non seulement les FDLR, durant tout ce temps ont mené des attaques contre le Rwanda et préparé un éventuel retour offensif au pays, mais

ils ont contribué à déstabiliser durablement l'Est du Congo où ils se sont rendus coupables de nombreuses atrocités sur les populations civiles, dont des viols avec extrême cruauté. L'arrestation et le procès en Allemagne de leur président avait démontré que la chaîne de commandement fonctionnait toujours entre l'Europe et les maquis du Nord et du Sud Kivu et que les financements suivaient. C'est sans doute là que s'est ouverte la faille : à la suite de plusieurs opérations menées par l'armée congolaise, avec le soutien probable sinon de l'armée rwandaise du moins de commandos ou services de renseignements, les FDLR ont subi de nombreux revers au cours des mois écoulés, leurs sources de financement se sont tariées, plus encore depuis l'apparition du Covid 19, tandis qu'en Europe, et plus particulièrement dans la France de Macron, l'étau se resserait.

M. Kabuga devrait à être rapidement présenté au parquet de Nanterre en vue de son incarcération puis au parquet général de Paris, avant que la chambre d'instruction de la Cour d'appel de Paris décide de son éventuel transfert à La Haye pour y être jugé.

Colette Braeckman

Le dossier du PasseportGate est plus d'actualité que jamais

PasseportGate : Le Parlement devrait convoquer la ministre des Affaires étrangères. Le peuple doit être informé

Depuis le lancement de sa campagne sur le dossier de passeport et le dépôt de leur plainte en Belgique contre la société SemLex, la campagne « Le Congo n'est pas à vendre », Filimbi, Lucha et UNIS remercient et félicitent la population congolaise qui s'est approprié leurs revendications pour que toute la lumière soit faite sur ce contrat conclu au détriment de notre pays et de nos concitoyens.

« Le Congo n'est pas à vendre » regrette que depuis cinq ans les élus du peuple ne se soient pas appropriés ce dossier pour exiger du gouvernement plus de transparence et de redevabilité envers notre population. C'est pourquoi, elle se félicite et apporte son soutien à l'honorable Jean Baptiste Kasekwa qui a interpellé la ministre des Affaires étrangères afin qu'elle vienne s'expliquer sur ce dossier. De la même manière, nous encourageons l'honorable Claudel Lubaya qui appelle le gouvernement à baisser le prix du passeport.

A moins d'un mois de l'expira-

tion du contrat qui lie l'Etat congolais et le consortium du groupe SemLex pour la production des passeports biométriques, plusieurs questions demeurent sans réponses malgré les premières sorties médiatiques de Madame la ministre des Affaires étrangères et des conseillers du chef de l'Etat. En effet, Madame Ntumba a affirmé dans les médias ainsi que dans une lettre adressée à l'homme d'affaires belge Karaziwan son intention de ne pas renouveler le contrat à son expiration et a demandé la mise en place « d'une commission conjointe pour évaluer l'état des lieux de l'ensemble de l'infrastructure ». Des sources au sein du ministère des Affaires étrangères renseignent cependant que l'entreprise SemLex pourrait continuer la production des passeports jusqu'à la fin de l'année 2020. D'autres sources indiquent également des discussions existantes avec d'autres compagnies pour la production des passeports. Cette situation dénote une grande confusion loin de la transparence exigée par les lois de la République

et défendue par la campagne « Le Congo n'est pas à vendre ».

Pour nos organisations, il est important que le ministère des Affaires étrangères apporte des précisions sur les points principaux suivants :

Le montant global investi par SemLex en RDC à la fin de son contrat. Le contrat stipule que SemLex devrait investir 222 millions de dollars en RDC et procéder pendant cette période au transfert de compétences qui devrait permettre à l'Etat congolais de produire par lui-même les passeports biométriques à l'expiration du contrat. Qu'en est-il aujourd'hui ?

La production des passeports par SemLex après juin 2020 : des sources concordantes au ministère des Affaires étrangères affirment que SemLex pourrait continuer, pendant un temps, à produire des passeports congolais en attendant d'autres mesures. Le ministère est tout de même resté muet sur les bases légales, le coût et les conditions de cette extension.

L'engagement de la ministre à saisir la justice pour faire la lumière sur les circonstances liées à la conclusion et à l'exécution du contrat SemLex.

Pour mettre fin aux interrogations de la population et jouer son double rôle de représenter la population et de contrôler les actions du gouvernement, nous demandons au parlement d'inviter en toute urgence la Ministre des Affaires étrangères et les autres branches du gouvernement impliquées dans ce processus pour informer officiellement la population de l'ensemble des décisions et mesures que compte prendre le gouvernement pour répondre aux préoccupations de la population. Ceci constitue un test pour le bureau du parlement qui a placé le contrôle parlementaire en priorité pour cette législature.

Signataires: AFREWATCH – CDC-RN – CONGO-NOUVEAU – FILIMBI – LUCHA – ODEP – OEARSE – Ressources Matters – PPLAAF-UNIS

Élection au Burundi : Nkurunziza va devenir le «guide suprême»

Le Burundi est sur le point de perdre son président aux affaires depuis 15 ans mais de gagner un "guide suprême du patriotisme", selon le titre officiel qui sera donné à Pierre Nkurunziza lorsqu'il se retirera après l'élection de mercredi.

Il recevra également une indemnité de retraite de 540 000 dollars et une villa de luxe. Mais il n'est pas certain qu'il quittera les feux de la rampe pour consacrer davantage de temps à d'autres choses, comme le football, son sport bien-aimé.

Le scrutin - dans lequel sept candidats sont en lice pour remplacer le président - a été entaché de violence et d'accusations selon lesquelles le vote ne sera pas libre et équitable.

Mais le vainqueur sera tenu par la loi de consulter M. Nkurunziza sur les questions de sécurité nationale et d'unité nationale. Il n'est pas dit clairement s'il devra suivre ses conseils.



vre ses conseils.

Peut-être pourrait-il les persuader en soulignant ses succès, tels que l'introduction de la gratuité de l'enseignement primaire, des soins médicaux pour les mères et les enfants, et la construction de nouvelles routes et de nouveaux hôpitaux. bbc

Afrique du Sud

Une modélisation prévoit 40 mille morts de coronavirus

La modélisation réalisée par un groupe d'experts, prédit 40 000 personnes qui pourraient mourir de coronavirus d'ici novembre en Afrique du sud. Elle prédit aussi qu'il pourrait y avoir une grave pénurie de lits dans les services des soins intensifs.

C'est la première fois que le gouvernement publie une modélisation depuis que l'Afrique du Sud a signalé son premier cas de covid-19 début mars.

Les projections ont été publiées lors d'une réunion avec le ministre de la Santé, le Dr Zweli Mkhize et elles brossent un sombre tableau de la pandémie de coronavirus dans le pays.

Le groupe d'experts venant de plu-

sieurs universités, déclare que leurs prévisions sont susceptibles de changer à mesure qu'ils recevront de nouvelles données.

A ce stade, les spécialistes suggèrent qu'entre 40 et 45 000 personnes pourraient mourir du coronavirus entre juin et novembre.

En ce moment, l'Afrique du Sud a enregistré un peu plus de 300 décès. Les experts signalent aussi que le pays pourrait avoir 1,2 million de cas de covid-19 dans les prochains mois.

Il reste encore beaucoup à faire notent les auteurs de la modélisation qui pensent que les sévères mesures de confinement ont coûté cher à une économie déjà en difficulté.

Vice-président du Soudan du Sud

Riek Machar, testé positif au Covid-19

Le vice-président du Soudan du Sud, Riek Machar, a déclaré que plusieurs autres membres de la task force affectée à la lutte contre le coronavirus, avaient été infectés et qu'une nouvelle équipe prenait la relève.

Angelina Teny, son épouse, qui est par ailleurs ministre de la défense, certains gardes du corps et d'autres membres du personnel ont également contracté le virus.

Les experts s'inquiètent du fait que des décennies de conflit ont laissé le Soudan du Sud incapable de faire face à une recrudescence des nouvelles infections.

Jusqu'à présent, le pays a enregistré 236 cas de Covid-19 et quatre décès.

La semaine dernière, les autorités ont signalé des cas de coronavirus dans un camp de réfugiés des Nations unies dans la capitale, Juba, où quelques 30 000 personnes ont cherché refuge et protection.

Un cas a également été confirmé dans un camp similaire au nord de Bentiu, où vivent près de 120 000 personnes, rapporte l'agence de presse AFP.

Riek Machar a déclaré qu'un membre du groupe de travail Covid-19 a été testé positif au coronavirus la



semaine dernière.

Comme cette personne s'était "mélangée" avec le reste de l'équipe, il a décidé que tous les membres du groupe de travail soient testés.

"Beaucoup de nos collègues qui ont été testés positifs sont en bonne santé... à partir de maintenant, nous allons nous mettre en quarantaine à la maison", a déclaré M. Machar.

M. Machar a formé un gouvernement d'union avec son rival, le président Salva Kiir, en février dernier, après des années de conflit qui ont fait des centaines de morts et des milliers de déplacés.

Dans le cadre de l'accord de partage du pouvoir, M. Machar est classé premier parmi les quatre vice-présidents qui servent de chefs adjoints à M. Kiir.

Fin du franc CFA: les étapes à franchir avant l'entrée en vigueur de l'éco

La zone CFA va donc disparaître dès 2020, selon l'annonce faite ce samedi 21 décembre à Abidjan par les présidents ivoirien Alassane Ouattara et français Emmanuel Macron. La France se retire des instances de gestion du CFA qui peut donc opérer sa mutation en zone éco. Il reste que les calendriers de mise en œuvre sont encore flous.

Officiellement, le nouvel accord monétaire signé entre Paris et les pays de la zone UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine) prend effet immédiatement. Dans la réalité, la mise en œuvre de ces dispositions débutera en 2020, après juin, au moment des bilans annuels. La France quittera alors le navire.

Si les principes de fonctionnement de l'éco sont acquis, il faut maintenant résoudre des questions techniques. À quelle date les nouveaux billets seront-ils imprimés ? Quand entreront-ils en vigueur ? Il faudra plusieurs années précise à RFI le ministre béninois des Finances, Romuald Wadagni, avant de pouvoir tenir l'éco dans sa main. Si l'ex-zone CFA d'Afrique de l'Ouest constituera l'avant-garde, à quelle date les autres pays de la Cédéao (Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest) vont-ils rejoindre la zone éco et adopter cette monnaie ?

Il y a tout un processus avec des dispositions qui prennent du temps. L'histoire de la monnaie commune en Europe, l'euro, est assez édifiante dans ce sens.

Encore de gros efforts pour la Cédéao

Jusqu'à présent, la Cédéao avançait la date de 2020, mais ce n'est plus certain indiquait samedi 21 décembre la ministre des Finances du Nigeria, Ngonzi Okonjo-Iweala. Car au sein de la Cédéao les pays ne respectent pas suffisamment les critères de convergence.

Ces critères, comme le taux d'inflation ou le déficit budgétaire doivent être peu ou prou alignés dans tous les pays, afin d'assurer que la monnaie commune soit stable. Le travail à faire est donc encore long. Mais ce qui est espéré, c'est que la transformation de la zone CFA en zone éco donne une impulsion nouvelle à tous les pays de la Cédéao.

Ethiopie: grandes manœuvres autour du barrage de la Renaissance

Le début du remplissage, en juillet prochain, d'un méga-barrage hydroélectrique sur le Nil, annoncé la semaine dernière par l'Éthiopie, continue à provoquer des réactions dans les pays voisins. Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a demandé mardi à l'Éthiopie, au Soudan et à l'Égypte de « persévérer » dans leurs efforts pour trouver un accord, alors que les pourparlers de Washington sont suspendus depuis février.

C'est la petite phrase préférée des diplomates éthiopiens, ces derniers temps : « *les problèmes africains doivent avoir des solutions africaines* ».

S'agissant du barrage de la Renaissance, ce principe serait d'ailleurs soutenu par les ambassadeurs africains réunis mardi par le gouvernement éthiopien, si l'on en croit un communiqué de son ministère des Affaires étrangères.

Et l'affirmation de ce principe éclaire sous un nouveau jour la défiance envers les États-Unis, exprimée par l'Éthiopie dans une récente lettre d'explication envoyée au Con-



L'aboutissement de trois années de réflexion et de six mois d'action

Annoncée en grande pompe à Abidjan par le président ivoirien, Alassane Ouattara, la réforme du franc CFA de l'Afrique de l'Ouest est l'aboutissement d'un processus de réflexion vieux d'au moins trois ans.

C'est une confiance faite par un ancien Premier ministre ouest-africain. Il se souvient avoir assisté à un déjeuner entre les présidents du Gabon, Ali Bongo, et de la Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara, lors d'un forum économique en 2016. À l'époque déjà, les deux hommes s'interrogeaient sur la nécessité d'en finir avec le fameux compte d'opération du Trésor français, celui où les membres de zone franc logent la moitié de leurs réserves de change. Un outil décrié par les partisans d'un abandon du CFA qui y voient une relique néo-coloniale. Car depuis plusieurs mois déjà les anti-CFA donnent de la voix, notamment via l'économiste togolais Kako Nubukpo, dont les positions rencontrent un fort écho en Afrique.

En 2017, le discours français change radicalement. À Ouagadougou, Emmanuel Macron affirme que c'est aux Africains de proposer une réforme. La réflexion commence en coulisse. Elle s'accélère en juin dernier. Pendant six mois, sous la houlette de la Banque de France et de la BCEAO, les dirigeants se mettent au travail. Deux camps apparaissent au sein des pays de l'Umoa. Le Niger et le Burkina Faso plaident pour un arrimage de la future monnaie à un panier de devises, conformément aux souhaits de la Cédéao, mais le Sénégal et la Côte d'Ivoire réclament un arrimage avec l'euro uniquement, au nom de la continuité. Ils finiront par avoir gain de cause. RFI

Deux films congolais pour sensibiliser contre le Covid-19

La crise sanitaire liée à la Covid-19 qui frappe le monde entier n'épargne aucun secteur. Les artistes qui sont aussi sur la liste des plus touchés ne tarissent point en idées. Si les musiciens ont enregistré des chansons et font des concerts live, les cinéastes sont peu nombreux à se jeter à l'eau. L'un d'eux s'est démarqué en produisant des œuvres visuelles animées et didactiques, Yann Matanda a fait d'une pierre, deux coups : « To vanda na ndaku » (Restons à la maison) et « To lata masque » (Portons le masque).

Réalisé et produit par Yann Matanda dit Fantôme, les deux courts-métrages qui ont été tournés entièrement à Kinshasa seront diffusés sur les chaînes kinoises à partir de ce week-end, à en croire son promoteur qui attend les derniers réglages avec des partenaires. Selon lui, les deux films montrent les comportements à afficher par les congolais face à la pandémie du coronavirus qui décime des pays européens et américains et fait ses pas de tortue en Afrique depuis près de six mois déjà.

Le premier est titré « TALA TO VANDA NA NDAKU » qui dure 15 minutes raconte l'histoire d'un homme déjà contaminé sans s'en rendre compte, boycotte les

mesures préventives du confinement et décide de vaquer librement à ses occupations, contaminant 25 autres personnes en une journée. Ces dernières contaminent d'autres personnes en espace des deux semaines. Et le nombre total va remonter de 25 à plus de 150 personnes contaminées.

Le second film de 10 minutes, « TALA TOLATA MASQUE » relate les caprices d'un père de famille qui refuse de porter le masque soi-disant qu'il se sent étouffer et gêner, sort sans masque en utilisant une astuce pour berner la police et échapper à l'amende mais finit par attraper le virus et contaminer toute sa famille.

La diffusion de ces films, apprend-on, se fera sur différentes chaînes de télévision du pays et celles internationales, car les deux œuvres servent avant tout à sensibiliser le peuple du monde au respect strict des gestes barrières, moyen pour lutter contre la pandémie à coronavirus.

Dans le cadre de la sensibilisation de proximité sur la lutte contre la Covid-19, Yann Matanda reste disponible pour mettre les deux œuvres à contribution pour des projections dans les lieux publics. MEDIA CONGO PRESS

Livres

Parution prochaine de l'ouvrage «Covid-19: Redevenir homme»

Les éditions Orcan Creative Multimedia lancent d'ici à la fin du mois 2020, un nouvel ouvrage intitulé « Coronavirus : redevenir homme », du philosophe congolais Fita Fita Dibwe, surnommé « Cheik Fita », indique un communiqué de cette institution parvenu samedi à l'ACP. Selon le document, ce livre 120 pages, relate l'expérience vécue par l'auteur de cette maladie dont il a souffert à du mois d'avril 2020, dans un hôpital bruxellois, en Belgique, où il était interné et présente en même temps ses réflexions sur les dégâts causés par cette pandémie dans le monde et ainsi que sur le devoir de l'homme vis-à-vis de son propre être.

L'ouvrage tente non seulement de donner un témoignage de cette expérience, mais aussi et surtout une réflexion philosophique profonde sur les mécanismes de préparation d'une vie meilleure après cette

pandémie. « Si l'homme ne veut pas vivre dans le futur une expérience pire que celle-ci », précise la source.

Les éditions OCM œuvrent depuis 2015 dans l'édition d'auteurs congolais ou étrangers écrivant sur la RDC, via des romans, du théâtre, des essais, des reportages et des biographies.

Ancien député national de 1992 à 1997, philosophe, dramaturge et journaliste, Fita Fita Dibwe est né en 1954 à Shinkolobwe, au Sud du Katanga et vit actuellement en Belgique. Il a écrit une trentaine de pièces de théâtre à succès dont il a décroché de nombreux prix, notamment, le « Grand Prix National du Théâtre » en 1987 et a déjà publié une dizaine de livres.

Depuis 2006 il est rédacteur d'un magazine d'information en Ligne des Congolais de Belgique dénommé « Webjournal ». ACP

Des jeunes artistes boyomais lancent le single " Boyoma Kisangani "

Les artistes Pismamba et Eayisi Mariro de la ville de Kisangani, chef-lieu de la province de la Tshopo, ont annoncé, jeudi, au cours d'une rencontre avec la presse locale, le lancement du single intitulé « Boyoma Kisangani ».

Dans cette chanson, ces artistes vantent la beauté de la ville de Kisangani, ont expliqué Pismamba et Eayisi Mariro, affirmant que l'inspiration de vanter la ville de Kisangani à travers une chanson, est une façon de glorifier cette

ville historique pour éveiller la conscience de ses habitants, en disant que – Kisangani Inapita Bulaya – pour dire que « Kisangani dépasse l'Europe », ont-ils déclaré.

En outre, ces artistes, indiquent que vanter ainsi la beauté de la ville de Kisangani à travers leur chanson, exprime l'expression selon laquelle « on est mieux que chez soi », partout où ils se trouvent, les Boyomais restent attachés à la ville de Kisangani, ont-ils conclu.

Les affaires familiales, éternelles sources d'inspiration pour les écrivains

Il n'y a pas que l'affaire Moix. L'intime suscite une féconde production littéraire. Mais au risque de certains règlements de comptes...

A vos plumes, prêts, tirez ! Comme les universités d'été des partis et les feuilles en automne, chaque rentrée littéraire charrie sa belle polémique. Depuis que Serge Doubrovsky a créé, en 1977, le néologisme « autofiction » pour qualifier son roman *Fils*, le genre n'a cessé de provoquer de jolies foires d'empoigne, jusqu'à envahir les prétoires. Qu'il relève de l'enfance ou des aventures amoureuses, qu'il désigne nommément ou non les protagonistes, le roman « familial » ne laisse jamais indifférents les « héros » d'un jour.

Aujourd'hui, c'est José Moix, outré par le rôle de tortionnaire que lui fait endosser son

Yann dans *Orléans* (Grasset), qui a le premier déclenché la riposte. Hier, ce furent Elise Bidoit qui, se reconnaissant sous les traits de la manipulatrice Hélène du *Marché des amants* (Seuil, 2008) et des *Petits* (Flammarion, 2011) de Christine Angot, attaqua cette dernière devant les tribunaux, ou encore le père d'Edouard Louis, qui se porta en faux contre l'attitude familiale décrite dans *En finir avec Eddy Bellegueule* (Seuil, 2014). Il faudrait encore citer la prise de bec d'Emilie Frèche avec Séverine Servat de Rugy, l'ex-compagne de Jérôme Guedj et mère de son fils (*Vivre ensemble*, Stock, 2017), les démêlés de Simon Liberati avec sa belle-mère, Irina Ionesco (*Eva*, Stock, 2015), ou ceux de Nicolas Fargues avec son ex-épouse (*J'étais derrière toi*, POL, 2006). La liste est sans fin, tant les frontières entre réalité et fiction sont ténues.

Goma : « Les héros oubliés », ces hommages d'un artiste photographe aux FARDC

Il n'y a pas que l'affaire Moix. L'intime suscite une féconde production littéraire. Mais au risque de certains règlements de comptes...

A vos plumes, prêts, tirez ! Comme les universités d'été des partis et les feuilles en automne, chaque rentrée littéraire charrie sa belle polémique. Depuis que Serge Doubrovsky a créé, en 1977, le néologisme « autofiction » pour qualifier son roman *Fils*, le genre n'a cessé de provoquer de jolies foires d'empoigne, jusqu'à envahir les prétoires. Qu'il relève de l'enfance ou des aventures amoureuses, qu'il désigne nommément ou non les protagonistes, le roman « familial » ne laisse jamais indifférents les « héros » d'un jour.

Aujourd'hui, c'est José Moix, outré par le rôle de tortionnaire que lui fait endosser son fils Yann dans *Orléans* (Grasset), qui a le premier déclenché la riposte. Hier, ce furent Elise Bidoit qui, se reconnaissant sous les traits de la manipula-



trice Hélène du *Marché des amants* (Seuil, 2008) et des *Petits* (Flammarion, 2011) de Christine Angot, attaqua cette dernière devant les tribunaux, ou encore le père d'Edouard Louis, qui se porta en faux contre l'attitude familiale décrite dans *En finir avec Eddy Bellegueule* (Seuil, 2014). Il faudrait encore citer la prise de bec d'Emilie Frèche avec Séverine Servat de Rugy, l'ex-compagne de Jérôme Guedj et mère de son fils (*Vivre ensemble*, Stock, 2017), les démêlés de Simon Liberati avec sa belle-mère, Irina Ionesco (*Eva*, Stock, 2015), ou ceux de Nicolas Fargues avec son ex-épouse (*J'étais derrière toi*, POL, 2006). La liste est sans fin, tant les frontières entre réalité et fiction sont ténues.

Par son travail, un artiste de Goma au Nord-Kivu, rend hommage aux Forces armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) en les caricaturant comme des « héros oubliés ».

Pour Christopher MADIHANO, l'intérêt que regorge ce projet est celui de présenter à cette génération et au monde entier la bravoure dont font montre, les FARDC, chaque jour davantage et au prix de leur vie pour défendre l'intégrité nationale.

« Cette initiative est pour réveiller les congolais au sens du patriotisme. Je ne sais pas à quelle armée pouvons-nous faire confiance à part celle que nous avons, les FARDC. La confiance que nous population pouvons lui faire est une motivation si grande que toute autre. C'est cette confiance qui peut les amener à faire mieux. Nous avons l'expérience avec la confiance. À l'époque du M23, la confiance du peuple avait trop joué dans le rang des FARDC pour battre sans relâche les ennemis de la paix, qui avaient déjà occupé quelques villages ici au Nord-Kivu. Quand les populations faisaient tout pour leur amener l'eau, etc., cela était l'expression de la confiance » a expliqué Christophe Madohano.

Celui-ci annonce faire une exposition de ces caricatures dans la ville de Goma et ailleurs en la Province dans le but d'inviter les congolais à renouveler leur confiance aux FARDC qui reste le seul moyen de les motiver davantage sur les lignes des fronts.

De l'autre côté, la société civile, les acteurs ont salué cette action du jeune artiste qui va dans le sens d'encourager les militaires au front. Ceux contre qui, seuls les rapports négatifs ont été effectués par des ONGDH.

« J'encourage le compatriote Christophe pour son travail et cette belle initiative. Tous ces rapports des ONGs sur le fonctionnement et l'organisation de l'armée congolaise ne participent que dans la démotivation des congolais à faire confiance aux FARDC. Il est temps aux congolais de montrer au monde

que les forces armées de la RDC enregistrent des bilans énormément positifs, mais qui sont oubliés dans les rapports faits chaque jour qui n'appuient pas toujours nos FARDC. Les critiques sont devenues assez contre nos FARDC. Ces démotivations entretenues par certains congolais et quelques organisations, surtout des droits humains retardent aussi le processus du rétablissement de la paix et la sécurité. » a déclaré Bienvenu Bigabwa, acteur de la société civile de Goma.

Caricature des militaires au front.

Il y a au moins une semaine que la maison MadiPictures balaye les réseaux sociaux avec des clichés caricaturés des militaires FARDC visiblement dans des actions de grandes envergure et dans les zones de front.

Des clichés caricaturés qui démontrent leur détermination aux yeux de tout congolais. Une détermination d'éradiquer les groupes armés aux fins de restaurer un état la paix et sécurité dans toutes les zones devenues le sanctuaire des violences, pillages, et massacres suite à l'activisme de ces derniers.

Ces caricatures sont faites dans le but de ramener les congolais à faire confiance aux forces armées de la RDC, pour créer une collaboration étroite dans toutes les opérations qu'elles mènent dans plusieurs parties du pays, dont le Territoire de Beni, Rutshuru, Ituri, Minembwe, Masisi, etc.

Christopher Madihano, le designer, et photographe, initiateur de ce merveilleux projet a remercié les autorités militaires du Nord-Kivu qui lui ont témoigné de leur soutien et collaboration.

Signalons que les Forces Armées de la RDC sont pour l'instant dans plusieurs zones opérationnelles en attaque contre les forces négatives qui sement la terreur au sein de la population. Les FARDC sont au front notamment, à Beni, Ituri, Rutshuru, Masisi, Kalehe, Minembwe, aujourd'hui dans le Tanganyika.

Dans ces zones, les officiers congolais ne cessent d'inciter les congolais à la collaboration pour mettre l'ennemi hors d'état de nuire.

Prunelle RDC

Belgique : Dieumerci Mbokani couronné



La saison sportive 2019-2020 a été arrêtée en Belgique de puis le mois d'avril à cause de la crise sanitaire due au nouveau Coronavirus. Le Club Bruges sacré

champion, la Gantoise vice-champion alors que le Sporting Charleroi et Antwerp suivaient respectivement aux 3 et 4èmes places.

Cependant, d'autres déci-

sions étaient restées latentes notamment celles concernant les meilleurs acteurs de la Jupiler Pro League. Tablant sur cette question de récompenses individuelles, les organisateurs du championnat belge ont officiellement décerné le titre de meilleur buteur à Dieumerci Mbokani. L'international congolais a planté 18 buts cette saison. Fer de lance de l'attaque de l'Antwerp, c'est en grande partie grâce à ses performances que les anversois vont disputer la prochaine phase préliminaire de la Ligue Europa.

Malgré le poids de l'âge (34 ans), Dieumerci Mbokani n'a cessé d'impressionner et de marquer les époques dans sa Belgique favorite. L'ancien du TP Mazembe avait déjà sacré meilleur buteur du championnat alors joueur d'Anderlecht et du Standard de Liège, la légende est loin de s'arrêter.

Footrdr.com

Jordan Botaka signe à La Gantoise

Installé en Belgique depuis 2017, l'international congolais, Jordan Botaka, va devoir y poursuivre sa carrière de footballeur, cette fois au sein d'un top club. Ce mardi, l'ancien attaquant de Leeds United s'est officiellement engagé avec la formation de la Gantoise. Récompense de ses performances et de sa régularité avec Saint Trond qu'il a rejoint au terme de son séjour raté en Angleterre.

À la Gantoise, Jordan Botaka

aura la possibilité de jouer la prochaine Ligue des Champions de l'UEFA, car le club a été deuxième de la Jupiler Pro League 2019-2020 arrêtée en Avril dernier à cause du Covid-19.

Reconverti en latéral droit, Botaka a marqué des esprits à Saint Trond où il a été même promu capitaine de l'équipe. Gent se présente comme une belle occasion pour le de faire fleurir en fin sa carrière jusqu'ici ombragée



malgré le talent de fin technicien lui reconnu.

NIGERIA : Gernot Rohr va prolonger

La Fédération nigérienne de football annonce être parvenue à un accord avec le sélectionneur Gernot Rohr sur une prolongation de son contrat.

En fin de contrat le mois prochain, Gernot Rohr va remplir sur le banc du Nigeria. Le technicien franco-allemand signera la semaine prochaine une prolongation de son contrat de sélectionneur de l'équipe du Nigeria, a annoncé la Fédération nigérienne de

football (NFF) après avoir trouvé un accord avec le coach. « Le comité exécutif a mandaté le secrétaire général pour assurer la liaison avec le technicien des Super Eagles, Gernot Rohr, en vue de conclure toutes les questions concernant son nouveau contrat au cours de la prochaine semaine », écrit l'instance dans un communiqué.

Sur la nouvelle feuille de route de Gernot Rohr figureront

les objectifs suivants : qualifier les Super Eagles pour la CAN 2021 et le Mondial 2022. Ce bail renouvelé devrait être d'une durée de deux ans. A la tête du Nigeria depuis 2016, l'ancien défenseur des Girondins de Bordeaux a qualifié l'équipe pour les phases finales du Mondial 2018 et de la CAN 2019. Le Nigeria avait terminé sur la troisième marche du podium continental.

P.J.

ALEX SONG : «j'ai signé au Barça uniquement pour devenir millionnaire»

Alex Song a expliqué lors d'un Live Instagram qu'il a signé au FC Barcelone pour l'argent, sachant parfaitement qu'il ne jouerait pas.

Alex Song a expliqué lundi lors d'un Live Instagram la raison pour laquelle il a signé au Barça. L'ancien joueur d'Arsenal savait que sa carrière allait être freinée par manque de temps de jeu, mais a signé en privilégiant l'aspect financier. « Quand le FC Barcelone m'a offert un contrat et que j'ai vu combien je gagnerais, je n'y ai pas réfléchi à deux fois. Je pensais que ma femme et mes enfants de-



vraient avoir une vie confortable. J'ai rencontré le directeur sportif et il a dit que je ne jouerais pas

beaucoup de matchs, mais je m'en fichais, je savais que j'allais devenir millionnaire. », a expliqué, avec beaucoup de sincérité, le joueur camerounais dans des propos rapportés par SPORT.

Alex Song en toute franchise Pour rappel, le FC Barcelone avait recruté Alex Song en 2012 pour un montant de 19 millions d'euros et un contrat de cinq ans. Le milieu de terrain est actuellement sans club après avoir été licencié par Le FC Sion pour ne pas avoir accepté de baisser son salaire en raison de la crise sanitaire actuelle.

Al Hilal condamné à payer 80.000 \$ à un Congolais !

Idris Mbombo va toucher un salaire cré pactole. La FIFA a donné raison à l'attaquant congolais dans le dossier qui l'opposait au géant soudanais Al Hilal. L'attaquant congolais s'était adressé à la FIFA pour trancher son dossier contre le club pour non-respect de ses obligations contractuelles. Idris Mbombo et Al Hilal sont entrés en conflit fin 2019 lorsque le joueur s'est engagé avec Nkana FC (Zambie). Les Soudanais réclamaient son retour mais le principal intéressé affirmait être arrivé à la fin de son aventure avec le club.

La sentence de la plus haute instance de football est tombée ce mercredi 20 mai. Dans une correspondance adressée au joueur et au club, la FIFA condamne Al Hilal à



verser 80.000 \$ à l'attaquant congolais. La formation soudanaise ne devrait pas tergiverser car elle n'a que 45 jours pour passer à la caisse sous peine des sanctions. Al Hilal pourrait tout de même faire un appel dans ce dossier. footrdr

CAF-C1 : le TAS va statuer l'affaire Espérance-Wydad AC ce vendredi 29 mai prochain

L'audience de l'affaire qui oppose Espérance de Tunis au Wydad Athletic Club Casablanca (WAC), sur la finale retour de la ligue des champions de la CAF de l'édition 2018-2019 aura lieu le 29 mai prochain.

Le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) a tranché pour cette date, pour statuer sur l'appel formulé par le club marocain de Wydad. Suite à la décision de la CAF, celle d'attribuer le titre de champion d'Afrique à l'Espérance Sportive de Tunis en 2019.

Dans cette finale, une goutte d'eau a fait déborder la vase au stade Olympique de Radès en Tunisie en date du 31 mai 2019 ; une histoire jamais vécue en sur le Continent africain.

Alors que l'Espérance menait 1-0 jusqu'à la 59ème minutes, le premier théâtre de la rencontre s'était éclaté quand les Rouges ont marqué le but égalisateur. L'arbitre central de la partie n'accorde pas le but en raison d'un hors-jeu. Le club de Casablanca avait, à son tour contesté la décision de l'arbitre ; ce dernier fait recours à l'assistance vidéo (VAR), motif de justifier sa décision.

Au même moment, un deuxième scénario s'ouvre et directement l'arbitre indique au staff de l'équipe marocaine que le VAR ne fonctionne pas.

La rencontre est suspendue

durant une heure puis définitivement annulée. Suite à cette annulation l'Espérance est déclarée vainqueur de cette prestigieuse compétition de la CAF.

Pendant ce temps, les marocains de Wydad Casablanca avaient fait appel à la décision de la Commission de Discipline de la CAF ; accordant le titre à l'Espérance Sportive de Tunis, suite au retrait du terrain des joueurs du Wydad, et cela, après leur refus de reprendre le match à la suite d'un but annulé et en l'absence du VAR.

Après un long cafouillage réglementaire, le comité exécutif de la CAF avait ordonné en effet, aux deux clubs de rejouer le match retour de cette finale sur terrain neutre.

Les deux clubs (Wydad Casablanca et l'Espérance de Tunis) contestant cette décision, et avaient saisi directement le Tribunal Arbitral du Sport (TAS).

Pour clore ce dossier, le TAS devait rendre son verdict le 20 mars dernier mais a repoussé plusieurs audiences en raison de la pandémie du coronavirus.

Pour rappel, la commission de discipline de la CAF, avait déclaré l'Espérance Sportive de Tunis champion le 7 août 2019. Infligeant ainsi une amende de 50 000 dollars au club marocain de Wydad Casablanca pour avoir abandonné la partie. MCP

BARÇA – « Messi vous surprend toujours »

Ancien partenaire de Lionel Messi au Barça, Andrés Iniesta a évoqué le numéro 10 du club catalan, se disant encore surpris par ses prouesses sur le terrain.

Andrés Iniesta a quitté le FC Barcelone il y a deux ans pour voguer en direction du Japon. Le milieu de terrain du Vissel Kobe s'est souvenu de ses moments passés avec Lionel Messi dans un entretien accordé à Ole. Il s'est montré admiratif devant la capacité du natif de Rosario à surprendre de façon continue.

Pas facile d'être Messi, selon Iniesta

« L'une des grandes qualités de Leo, c'est qu'il vous surprend toujours. La régularité avec laquelle il fait la différence, match après match, année après année, ne s'arrête pas. Donc même aujourd'hui, après tant d'années, cela continue de surprendre. Il a toujours envie de jouer, il s'amuse de la même manière que lorsque je l'ai rencontré. Il prend tout cela comme un jeu, avec un professionnalisme total, alors que ça ne doit pas être facile tous les jours d'être Messi » a indiqué Iniesta.

Le député Tony Mwaba crève l'abcès

Les politiciens sont à la base des atrocités !

Le député Tony Mwaba a fustigé le comportement des politiques, ce mercredi 20 mai. C'était lors de l'audition du vice-premier ministre, ministre de l'Intérieur, sécurité et affaires coutumières, Gilbert Kankonde. Il révèle une contradiction dans l'agir des politiques. Pour cet élu de la Lukunga, les politiques sont les tireurs des ficelles des situations qui troublent l'ordre public. Curieusement, ces derniers remontent les enchères quand le gouvernement met la main sur les chefs de milices en RDC.

« Je réalise que l'unité et la cohésion nationale dans notre pays sont menacées. Vous allez au Katanga, vous trouvez les Bakata Katanga avec un chef de milice. Vous allez au Kasai, il y a Kamwina Nsapu. Vous allez au Bas-Congo, il y a les Bundu dia kongo. Il y a même les collègues membres ici qui ne réservent pas de se déclinier. Mais, curieusement, on demande au vice-premier ministre, ministre de l'intérieur, sécurité et affaires coutumières Kankonde de rétablir l'ordre et à chaque fois qu'on met la main sur un chef de milice, ce sont des politiques qui se lèvent pour faire des déclarations tribales et le soutenir. Les politiques sont derrière, et après, c'est le vice-premier ministre de l'intérieur qu'on appelle ici », a-t-il fustigé.

Il en a appelé à la conscience nationale. « J'en appelle à la conscience de tous. Nous devons savoir ce que nous faisons. Parce que nous ne pouvons pas demander au vice-premier ministre de rétablir la sécurité mais, en même temps, nous nous rendons complices », a-t-il exhorté.

Pour Tony Mwaba, Ne Muanda Nsemi est le responsable pénal des événements malheureux de Songololo au Kongo-Central. Il veut savoir ce que fait le VPM Kankonde de Ne Muanda Nsemi et de Gédéon Kyungu qui sont, selon lui, des récidivistes. « Je voudrais finir par la deux questions. La responsabilité pénale de Ne Muanda Nsemi, le chef de milice de Bundu Dia Mayala. C'est lui qui est responsable de ces événements malheureux. Il a été reconnu instable mentalement au CNPP, mais, qu'avez-vous fait de lui ? Y'a-t-il une action en justice diligentée contre lui ? C'est lui l'auteur intellectuel de ces incidents malheureux même si on en parle pas. Deuxièmement, je crois que ça sera le cas avec Gédéon Kyungu, ce sont des récidivistes. Demain, on va encore vous rappelez ici et vous désignez comme responsable alors que la vérité est ailleurs », a-t-il déclaré.

Le vice-premier ministre ministre de l'intérieur sécurité et affaires coutumières répondait à la question orale avec débat lui adressée par la députée Nelly Muinga. Ladite question était relative aux tueries intervenues à Songololo dans la province du Kongo Central.

Lors du débat, plusieurs questions ont été posées au patron de l'intérieur. Pour répondre aux préoccupations des élus, Kankonde a sollicité et obtenu 48 heures.

L'ONG Human Rights Watch a établi un bilan de 15 adeptes de BDM tués le 22 avril par la police à Songololo. Ces fidèles étaient rassemblés dans une maison. La police les soupçonnait de préparer un plan pour chasser les non-originares. Entre le 13 et 15 avril plu-



sieurs autres ont été tués au cours de leurs attaques contre les non-originares du Kongo Central. Au total, HRW parle de 55 adeptes tués durant les opérations qui ont abouti à la capture de Ne Muanda Nsemi à Kinshasa.

Berith Yakitenge

Situation sécuritaire en Ituri

L'Union Européenne pour des sanctions contre les auteurs

Le Premier Ministre Ilunga Ilunkamba a examiné, mardi, à la Primature, la question liée à l'assouplissement de la mesure d'interdiction momentanée des cultes dans le contexte de la lutte contre la Covid-19 avec la plate-forme des confessions religieuses conduite le vice-président de la CENCO, le cardinal Fridolin Ambongo.

Cette délégation composée du président de l'ECC, le révérend André

Bokundoa, le secrétaire général de l'ECC, le révérend Éric Senga, ainsi que le secrétaire général de la CENCO, l'Abbé Donatien Nshole est venu, selon l'Abbé de Donatien Shole, faire auprès du Premier ministre, un plaidoyer d'assouplissement auprès du Premier Ministre, relatif à la mesure d'interdiction momentanée des cultes dans le contexte de la lutte contre la Covid-19, et de revoir la mesure d'un déconfinement progressif des égli-

ses.

Par ailleurs, la délégation a félicité le gouvernement sur les mesures simplifiant les funérailles et a souhaité que cette mesure continue même après la pandémie de la Covid-19.

Le Chef du gouvernement a promis de faire écho de la proposition au Comité multisectoriel de la riposte contre la pandémie de la Covid-19 pour des solutions idoines.

Primature

Vers un déconfinement progressif des cultes

Le Premier Ministre Ilunga Ilunkamba a examiné, mardi, à la Primature, la question liée à l'assouplissement de la mesure d'interdiction momentanée des cultes dans le contexte de la lutte contre la Covid-19 avec la plate-forme des confessions religieuses conduite le vice-président de la CENCO, le cardinal Fridolin Ambongo.

Cette délégation composée du président de l'ECC, le révérend André Bokundoa, le secrétaire général de l'ECC, le révérend Éric Senga, ainsi que le secrétaire général de la CENCO, l'Abbé Donatien Nshole est



venu, selon l'Abbé de Donatien Shole, faire auprès du Premier ministre, un plaidoyer d'assouplissement auprès du Premier Ministre,

relatif à la mesure d'interdiction momentanée des cultes dans le contexte de la lutte contre la Covid-19, et de revoir la mesure d'un déconfinement progressif des églises.

Par ailleurs, la délégation a félicité le gouvernement sur les mesures simplifiant les funérailles et a souhaité que cette mesure continue même après la pandémie de la Covid-19.

Le Chef du gouvernement a promis de faire écho de la proposition au Comité multisectoriel de la riposte contre la pandémie de la Covid-19 pour des solutions idoines.

Dossier 100 jours

Des inspecteurs de santé pour enquêter sur l'évacuation médicale de Jammal Samih

Le ministre de la santé publique, Eteni Longondo, a diligenté une mission d'enquête sur l'évacuation du malade Jammal Samih de la prison centrale de Makala à la clinique Ngaliema jusqu'au centre médical de Kinshasa.

C'est le contenu d'un ordre de mission collectif du ministère de la santé de 5 inspecteurs de santé pendant 5 jours, soit du 20 mai au 25 mai 2020 en charge du trésor public.

L'homme d'affaires libannais, poursuivi aux côtés de Vital Kamerhe, a été transféré en urgence aux Cliniques Ngaliema le mercredi 29 avril 2020. Il était détenu à la prison centrale de Makala.

Poursuivi aux côtés du directeur de cabinet du président congolais, Jammal Samih a été transféré en urgence vers cet hôpital public pour y recevoir des soins appropriés, rapportent des sources pénitentiaires à POLITICO.CD.

« Il s'est plaint des maux depuis plusieurs jours. Son état de santé commençait à se détériorer », avait expliqué un responsable de la prison centrale de Makala.

Thierry Mfundu